

GM 41552

RAPPORT SUR UNE PIERRE ANORTHOSITE A LABRADOR "LABRADORESCENTE"

Documents complémentaires

Additional Files



Licence



Licence

Cette première page a été ajoutée
au document et ne fait pas partie du
rapport tel que soumis par les auteurs.

Énergie et Ressources
naturelles

Québec 

R A P P O R T

Ministère de l'Énergie et des Ressources

Service de la Géoinformation

16 JAN. 1985

Date:

No G.M.: 41552

PROMINE ENRG

RAPPORT SUR UNE PIERRE ANORTHOSITE A LABRADOR

"LABRADORESCENTE"
DE LA REGION DE LABELLE QUEBEC

INTRODUCTION

La société PROMINE ENRG s'occupe depuis quelques années à l'exploration et à la mise en valeur de gisements de pierre décorative au Québec.

Des facteurs propices militent actuellement en faveur de la mise en valeur d'une pierre anorthositique à labradorescence de cette région.

Le but de ce rapport est de présenter un sommaire du projet, à date.

QUEBEC le 30 octobre 1984.

PROPRIETE

La société a acquis tous les droits miniers, en vertu de transfert de droits miniers dûment enregistrés au Ministère de l'Energie et des Ressources, des permis suivants:

<u>PERMIS</u>	<u>CLAIMS</u>	<u>SUPERFICIE</u>	<u>CANTON</u>
418203	2	20 hectares	Archambault
418241	4	20 "	Archambault
418241	5	42 "	Beresford
418242	1	48 "	Beresford
418243	1 à 3	51 "	Beresford
418267	1 à 3	80 "	Archambault
418334	1 à 4	79 "	Archambault
418335	1 & 2	80 "	Archambault
409943	5	38 "	Beresford
410795	2 à 4	85 "	Beresford

La superficie totale de la propriété est de 543 hectares.

SITUATION ET MOYENS D'ACCES

Le bloc de claims miniers est situé à environ 18 kilomètres au nord de St-Agathe-des-Monts, Québec.

De St-Agathe-des-Monts prendre la route no. 329 qui conduit à St-Donat. Faire environ 10 kilomètres vers le nord sur la 329, puis tourner à gauche à l'intersection de la route qui conduit au lac Quenouilles et Val des Lacs.

Les chemins qui mènent à ces deux endroits traversent le bloc de claims miniers: celui allant au lac Quenouilles traverse une partie des claims du bloc minier situé dans le Canton de Beresford et le chemin qui va vers Val des Lacs traverse une partie des claims du bloc minier situé dans le Canton Archambault.

HISTORIQUE

Vers la fin de 1980 au cours d'une entrevue avec M. Conrad Paré, chef du Département de Géologie du Ministère des Richesses naturelles, je lui ai fait part de l'intention de la société de centraliser ses travaux de prospection à la recherche de pierres ornementales au Québec, spécialement une pierre similaire à la fameuse pierre norvégienne (larvikite, Blue Pearl) reconnue mondialement pour sa grande beauté.

M. Paré trouve le projet très intéressant et nous convenons qu'il y avait de bonnes chances de trouver au Québec des formations de roches similaires dû à d'immenses masses d'anorthosite qui composent nos Laurentides.

HISTORIQUE(suite)

Il est reconnu que les plagioclasses des anorthosites sont surtout de type "labrador" et qu'en recherchant dans ces formations d'anorthosite il était possible de trouver une roche pure dans laquelle il y aurait un fort pourcentage de ses cristaux qui serait "labradorescent".

Encouragé par son enthousiasme et muni de ses précieux conseils et suggestions, la société décide de passer à l'exécution du projet, dont M. Paré a pu suivre la progression.

D'abord, fouille des rapports géologiques pour trouver le plus d'informations possible sur le sujet. On trouve dans un rapport de Logan à la fin des années 1800, la découverte pour la première fois au Canada, de cristaux de feldspath labradorescents dans une roche anorthositique, à Cap Maheux dans le Canton d'Abercomby et Logan recommande la prospection du Canton de Morin, situé à la limite nord du Canton d'Abercomby, pour la grande pureté de ses feldspaths.

Puyjalon, dans un rapport de 1883, recommande la bande d'anorthosite à cristaux labradorescents qui s'étend de Rivière Manitou à Pointe Mingan sur la côte Nord.

Plus récemment, le rapport géologique no 93 par P.E. Côté, 1947, page 32, Région de Chertsey située à 40 milles au nord-ouest de Montréal, dans lequel Côté recommande cette région pour la possibilité de découvrir une pierre similaire à la "larvikite".

A partir d'un échantillon (étalon) de Larvikite Blue Pearl, nous avons établi les critères suivants: la roche doit être aussi pure que possible, ne contenir que très peu ou pas d'olivine, avoir une cristallisation médium à grossière uniforme, contenir un fort pourcentage de cristaux labradorescents brillants et offrir une possibilité d'extraction de bloc de dimension raisonnable.

Suite à une prospection sommaire, la bande d'anorthosite de Puyjalon sur la côte Nord, ne semble pas correspondre aux critères établis.

HISTORIQUE(suite)

Les formations d'anorthosite des cantons de Chertsey, Chilton, Dancaaster, Wexford et Morin ne semblent pas correspondre aux critères établis, mais au nord du canton de Morin nous avons trouvé des blocs détachés dont la composition et l'apparence se rapprochaient étrangement des critères établis. C'est en suivant cette traînée de blocs détachés que nous sommes remontés à la source, qui se trouve sur le bloc des claims précités.

Au début de l'été 1984, après avoir choisi un site pour l'ouverture d'une carrière d'essai, un mandat fut donné au notaire Brisbois de St-Jérôme, de procéder à une option d'achat de la surface du site qui appartient à un particulier. Dès que la société aura acquis ce droit, une étude géologique sera faite sur le bloc de claims miniers concernés.

Des ententes ont été convenues avec des entreprises de la Région de BeeBe, Canton de l'Est, pour la coupe et le polissage des blocs qui seront extraits de la carrière d'essai.

Ces échantillons de dimension commerciale, nous permettront de tâter le pouls du marché local et international dans ce domaine.

POTENTIEL DES RESERVES

Les travaux futurs de mise en valeur nous permettront d'établir avec plus de précision les réserves.

Toutefois au stage de cette première étape le potentiel géologique indiqué nous permet de croire en un gisement de dimension importante.

CONSIDERATIONS PRATIQUES

La mise sur les marchés de cette pierre exclusive en Amérique du Nord, présente un potentiel économique que nous pouvons réaliser si nous travaillons adroitement.

Pour se faire il serait avantageux d'avoir l'opinion de personnes spécialisées depuis de nombreuses années dans l'extraction et l'usinage de ce type de pierre.

Etant informé que l'une des principales carrières de ce type de pierre, située en Norvège, appartient et est opérée par une compagnie suédoise, il nous sera possible, lorsque le temps sera venu, d'organiser une visite de l'un de ses spécialistes, car nos relations déjà établies avec les Suédois sont excellentes et des pourparlers ont été amorçés avec M. George Huemer, à ce sujet.

SOU MIS PAR: 

A. GAGNON, Gérant

P.S. Ci-inclus photocopie d'une détermination minéralogique effectuée à partir de deux lames minces, par le laboratoire du Ministère: No 83-10007
Février 1984.



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie
et des Ressources

A: M. Adhemar Gagnon
3448, ave St-Samuel
GIFFARD (Québec)
G1C 3T8

DATE: Le 20 février 1984

DÉTERMINATION MINÉRALOGIQUE

DÉSIGNATION:		NO DE LABORATOIRE: 83-10007
MINÉRAUX PRIMAIRES (OU MAJEURS)	MINÉRAUX SECONDAIRES (OU MINEURS)	
Plagioclase calcique (labradorite, en partie antiperthite).	Clinopyroxène	
MINÉRAUX ACCESSOIRES		
Ilménite, biotite, carbonate (traces)		
DESCRIPTION DE LA TEXTURE ET/OU REMARQUES		
Détermination minéralogique effectuée à partir de deux lames minces.		
NOM GÉOLOGIQUE OU AUTRE		
Anorthosite		

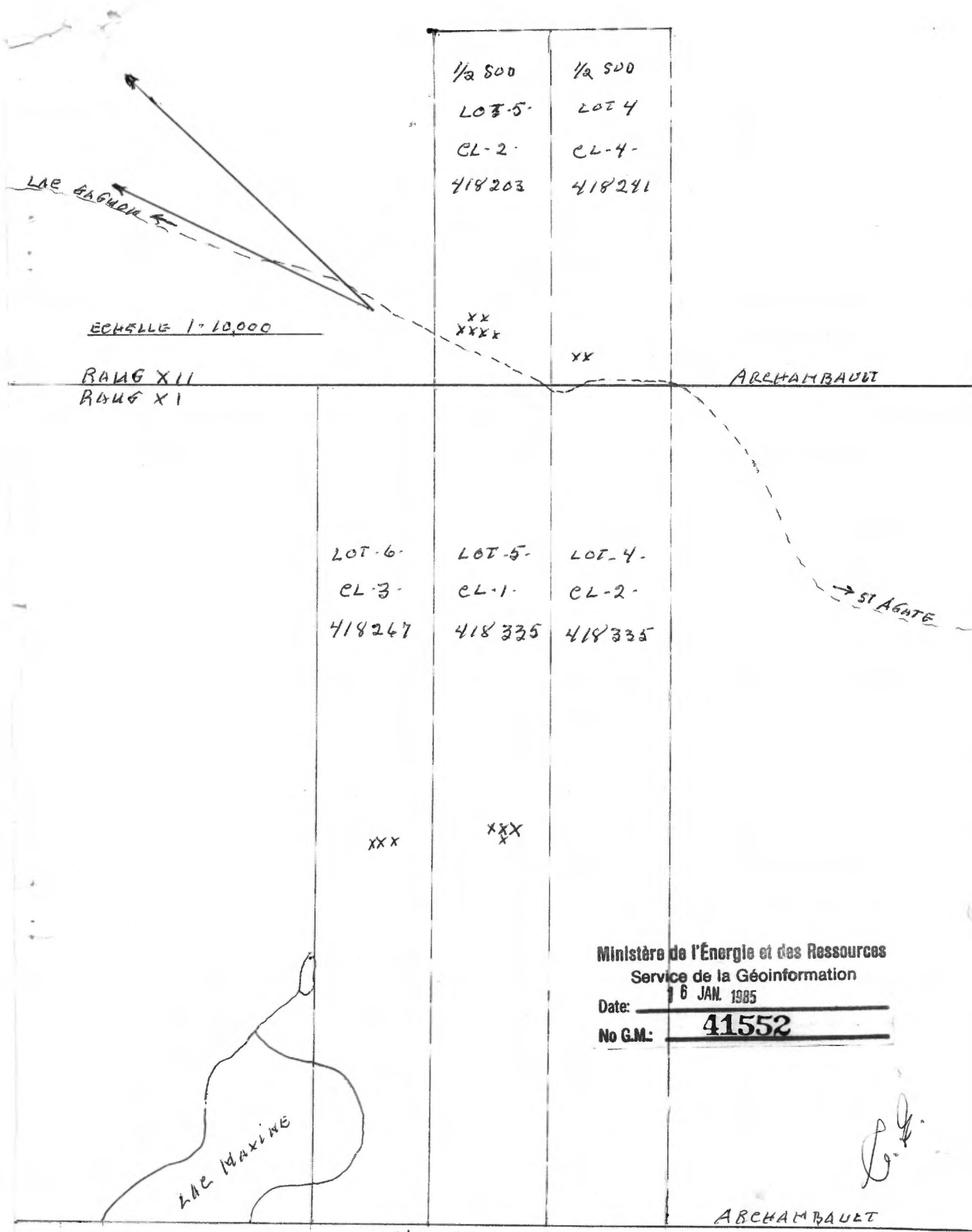
CENTRE DE RECHERCHES MINÉRALES
Direction de l'analyse et du contrôle
Complexe Scientifique
2700, rue Einstein
Ste-Foy, Qué., G1P 3W8

Le directeur:

Marc Pichette, chim.

ERF-5720-11 (81-11)

ARCHAMBAULT
WOLFE



Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de la Géoinformation
Date: 6 JAN. 1985
No G.M.: 41552

[Handwritten signature]